

PARTIE III.—RECHERCHES SCIENTIFIQUES ET INDUSTRIELLES*

Section 1.—Le Conseil national de recherches

L'organisation de la recherche sur un plan national au Canada remonte à 1916 alors que le gouvernement canadien établissait le Conseil consultatif honoraire de recherches scientifiques et industrielles sous la tutelle d'un comité du conseil privé. Des dispositions étaient prises en vue de diriger et de coordonner les travaux de recherche, d'organiser des enquêtes coopératives, de favoriser la formation post-universitaire de chercheurs et de poursuivre des recherches grâce aux subventions versées aux professeurs d'université. Voilà sur quoi s'est fondé le travail du Conseil de 1916 à 1924.

Un comité spécial du Parlement, chargé d'étudier une recommandation en vue de l'établissement de laboratoires nationaux, se déclara favorable à la recommandation mais des difficultés financières empêchèrent d'y donner suite. L'opinion publique, cependant, rendit possible l'adoption de la loi du Conseil de recherches en 1924. Le Conseil acquit des laboratoires temporaires et connut un tel succès dans ses recherches sur l'utilisation des calcaires magnésiens comme réfractaires qu'une industrie de guerre, établie durant le premier conflit mondial, fut rétablie sur une vaste échelle. En conséquence, en 1929-1930, le gouvernement affecta des fonds à de nouveaux laboratoires.

L'immeuble du Conseil national de recherches, rue Sussex, à Ottawa, a ouvert ses portes en 1932 et, en 1939, commençait la construction de l'édifice de l'aérodynamique sur un emplacement de 130 acres adjacent à la station aérienne d'Ottawa. Plus tard, plusieurs autres immeubles ont été construits sur cet emplacement, dont des laboratoires distincts pour les recherches intéressant les moteurs, l'essence et l'huile, l'hydraulique, les structures, et des ateliers de menuiserie et de travail sur métaux. Ces immeubles ont été agrandis depuis et de nouveaux édifices ont été construits pour le génie, l'étude des basses températures et l'aérodynamique des grandes vitesses. En 1951-1952 s'est poursuivie la construction de laboratoires de chimie appliquée, d'un immeuble de thermodynamique, de bureaux et laboratoires pour la Division des recherches sur le bâtiment et d'un vaste immeuble où sera logé le laboratoire de la Division de T.S.F. et de génie électrique.

C'est aussi le Conseil national de recherches qui a administré l'Entreprise d'énergie atomique de Chalk-River (Ont.) du 1^{er} février 1947 au 31 mars 1952. Le 1^{er} avril 1952, l'exploitation de l'entreprise est passée aux mains d'une nouvelle société de la Couronne, l'*Atomic Energy of Canada Limited*, qui a continué d'exécuter le programme arrêté par la Commission de contrôle de l'énergie atomique. Le président de la nouvelle société est M. C. J. Mackenzie, C.M.G., F.R.S.

Le Laboratoire régional des Prairies, érigé sur les terrains de l'Université de la Saskatchewan, a été inauguré en juin 1948. Le Laboratoire régional des Maritimes est en construction sur les terrains de l'Université Dalhousie, à Halifax (N.-É.).

Le Conseil national de recherches se compose d'un président, de deux vice-présidents (section scientifique), d'un vice-président (section administrative) et de seize autres membres nommés chacun pour trois ans et choisis pour représenter

* Rédigé sous la direction d'E. W. R. Steacie, O.B.E., M.Sc., Ph.D., D.S.C., F.R.S.C., F.R.S., président du Conseil national de recherches.